

LA POSTE
Société anonyme au capital de 5.857.785.892 d'euros
Siège social : 9 rue du colonel Pierre Avia,
75015 Paris
356 000 000 RCS Paris
(« La Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 25 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin à 9 heures 29

Les actionnaires de la société La Poste, société anonyme au capital de 5.857.785.892 euros, dont le siège social est 9 rue du colonel Pierre Avia, 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 356 000 000 RCS Paris, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte.

[...]

HUITIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de l'Etat, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, nommé en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Philippe Wahl, né le 11 mars 1956 à Sarralbe (57), domicilié au 9, rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de l'Etat, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, nommé en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Jean-Pierre FARANDOU, né le 4 juillet 1957 à Talence (33), domicilié au 13, rue du Tintoret, 92310 Asnières-sur-Seine.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DIXIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- La Caisse des Dépôts et Consignations, établissement spécial créé par la loi du 28 avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du Code monétaire et financier, dont le siège social est situé 56, rue de Lille, 75007 Paris, représentée par Olivier SICHEL, né le 30 avril 1967 à Strasbourg (67), domicilié au 5, rue Monceau, 75008 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Marie-Pierre de BAILLIENCOURT, née le 6 février 1970 à Villeneuve-sur-Lot (47), domiciliée au 96, avenue Kléber, 75016 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Marianne KERMOAL-BERTHOME, née le 13 mai 1978 à Saint-Brieuc (22), domiciliée au 54, rue Boissonade, 75014 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Corinne LEJBOWICZ, née le 17 avril 1960 à Paris (19^e), domiciliée au 20, rue Daval, 75011 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Philippe LEMOINE, né le 3 novembre 1949 à Neuilly-sur-Seine (92), domicilié au 48, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Olivier MAREUSE, né le 24 octobre 1963 à Paris (8^e), domicilié au 41, boulevard du commandant Charcot, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEIZIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Catherine MAYENOBE, née le 13 octobre 1964 à Montluçon (03), domiciliée au 14, rue du général Foy, 75008 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Antoine SAINTOYANT, né le 28 août 1977 à Paris (14^e), domicilié au 82, rue Mouffetard, 75005 Paris.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

(NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Sébastien SORIANO, né le 3 décembre 1975 à Paris (12^e), domicilié au 4, impasse Saint-Claude, 75003 PARIS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION
(*NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR*)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Nathalie TUBIANA, née le 24 octobre 1967 à Dieuze (57), domiciliée au 1 bis, rue des pierres, 77400 Saint-Thibault des vignes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VINGTIEME RESOLUTION
(*NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR*)

Sur proposition de la CDC, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

nomme en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de l'issue de la réunion de la présente assemblée générale et pour une durée de 5 ans, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra dans l'année 2030 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029 :

- Valérie URBAIN, née le 3 octobre 1964 à Dakar (99), domiciliée au 20, rue Marie Depage, 1180, Uccle, Belgique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

VINGT-DEUXIEME RESOLUTION
(*POUVOIRS POUR LES FORMALITES*)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme à l'original



Philippe WAHL
Président-Directeur général